

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Technologies D-BOX inc.

Interdit à Louis Bernier, Brigitte Bourque, Denis Chamberland, Ève Laurier, Sébastien Mailhot, Luc Martin, David Montpetit et Jean-Pierre Trahan d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Technologies D-BOX inc. parce que celle-ci ne s'est pas conformée aux obligations de dépôt de ses documents intermédiaires prévues aux Règlement 51-102 et au Règlement 52-109, et que ces personnes sont des administrateurs ou des dirigeants de Technologies D-BOX inc. qui peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant Technologies D-BOX inc. qui n'a pas été rendu public.

Décision n°: 2021-IC-0024

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.